

Compte rendu de la réunion du 24 septembre 2012

Présents : 14 conseillers
Absent excusé : MEYER Didier
Secrétaire de séance : BOYER Evelyne

Date de convocation : 14 septembre 2012

Le compte rendu de la dernière réunion appelle une réflexion de Gérard Petit suite à une erreur de transcription : 2 tables et 15 chaises supplémentaires ont été commandées pour la commune soit un total de 65 chaises et 8 tables. Suite à cette modification, le compte rendu est accepté.

-Don de Hugues Coudert : Mr le Maire avait rencontré M. Coudert lors du lancement du dossier d'aménagement du bourg. Ce dernier veut donner à la commune la maison de ses parents, un garage et deux parcelles de terrain d'environ 550 m². L'architecte des bâtiments de France a donné son accord pour la démolition de la maison. Les frais de démolition sont estimés à environ 10 000 €. Le Maire a pris des renseignements auprès du notaire. Il faudra faire une estimation des terrains pour l'intégration du bien dans l'actif de la commune. Le maire propose 6€ le m². Accord unanime du conseil.

-Vente d'une bande de terrain à côté des gîtes : M. Laporte avait demandé la possibilité d'acheter une bande de terrain derrière sa maison. L'entrée de ce terrain se situe par la cour du gîte communal. Le géomètre a délimité le terrain : superficie : 105 m². Quelques « détails » devront être précisés dans l'acte. Le conseil accepte cette vente à 6€ le m².

-Redevance d'occupation du domaine public par France Telecom : comme tous les ans, France Télécom verse une redevance à la commune. Elle s'élève cette année à 1000 €. Unanimité.

-Prix des services 2013 :

- gîtes : 3personnes passe de 195€/semaine à 200 € - le 2 personne : 142€ à 145 €
 - la nuitée : de 45 € à 46 €
 - forfait EDF : 18.50€
- location du camion avec chauffeur : 35 € à 40 €
- cimetière : pas d'augmentation de tarifs

Un nouvel arrêté doit être pris pour modifier les dimensions des concessions.

-tarifs salle polyvalente : location du vendredi après-midi au lundi matin

- habitants commune : pas d'augmentation
- habitants extérieurs : 397 € à 400 €

Des soucis de propreté subsistent lors de location à certaines associations. Le conseil décide que chaque association paiera automatiquement 30€ pour les frais de nettoyage. Les tables et les chaises ne seront plus rangées avant l'état des lieux du lundi matin. Les employés communaux de voirie seront chargés de faire les états des lieux avant et après les locations.

-Cimetière : le recensement des tombes abandonnées et en mauvais état est terminé dans une partie du cimetière. Les emplacements seront nettoyés ; les caveaux resteront à l'identique.

-Questions diverses :

*Les plaques de village ont toutes été distribuées.

*Changement de nom d'une rue dans le bourg : suite à l'apposition d'une plaque dans la propriété d'un particulier, le maire propose que la rue « ancienne poste » soit rebaptisée « rue des ruines » comme indiqué sur la plaque.

Il a rencontré le propriétaire qui est prêt à vendre son terrain. Le Maire va prendre contact avec Corrèze Habitat (HLM) afin de faire une étude pour la construction de logements locatifs sur cette parcelle.

* inauguration de la bibliothèque : elle aura lieu le samedi 6 octobre à 11h